

La Complainte d'Outre-Mer

Ou

C'est la Complainte d'Outre-Meir¹.

Mss. 7218, 7615, 7633.

Empereor & roi & conte,
Et duc & prince à cui l'en² conte
Romanz divers por³ vous efbatre
De cels qui fe feulent combatre
5 Çà en arriers por sainte Yglife,
Quar me dites par quel servife⁴
Vous cuidiez avoir paradis.
Cil le gaaignièrent jadis
Dont vous oez ces romans lire,
10 Par la paine & par le martire
Que li cors souffrirent for terre⁵.
Vez ci le tems ; Diex vous vient querre,
Braz estenduz de fon sanc tains,
Par qui li feus vous ert destains
15 Et d'enfer & de purgatoire⁶ !
Recommenciez novele estoire :
Servez Dieu de fin cuer entier,
Quar Diex vous monstre le sentier
De son païs & de sa marche⁷,
20 Que l'en, sanz raifon, li formarche
Por ce li devriiez entendre
A revengier & à deffendre
La terre de promiffion
Qui est en tribulation,

¹ La date de cette pièce me semble être environ de 1264 à 1268 (M. Paulin Paris dit 1262). Rutebeuf y parle, en effet, de secours demandés par Geoffroi de Sargines : or, précisément à cette époque, Bibars enlevait l'une après l'autre toutes leurs conquêtes aux chrétiens, dont les chefs ne cessaient de s'adresser aux princes d'occident, afin d'obtenir qu'ils vinsent à leur aide. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette complainte ne peut être postérieure à 1269, puisque Rutebeuf y parle de Geoffroi de Sargines comme commandant encore en Terre-Sainte, et que ce chevalier y mourut le 11 avril de cette même année.

² Ms. 7633. VAR. hom.

³ Ms. 7633. VAR. eux.

⁴ *Quar* est dit dans le sens de *or*, qui vaudrait beaucoup mieux.

⁵ Ceci est une allusion à quelques vieilles chansons de geste religieuses, dans le genre du roman de *Godefroy de Bouillon*.

⁶ Il m'est impossible de ne pas faire remarquer ici combien cette image est belle et véritablement éloquente.

⁷ *Marche*, frontière, limite.

25 Et perdue, se Diex n'en penffe,
 Se prochainement n'a deffenffe.
 Soviegne-vous de Dieu le Père
 Qui pois souffrir la mort amère
 Envola en terre son Fil,
 30 Or est la terre en grant péril
 Là où il fu & mors & vis.
 Je ne fai que plus vous devis :
 Qui n'aidera en ceste empointe,
 Qui ci fera le méfacoïnte ;
 35 Poi priferai tout l'autre afère,
 Tant fache le papelart fère ;
 Ainz dirai mès & jor & nuit :
 « N'est pas tout or quanqu'il reluit. »
 Ha ! rois de France, rois de France,
 40 La loi, la foi & la créance
 Va presque toute chancelant !
 Que vous iroie plus celant ?
 Secorez-la, c'or est mestiers ;
 Et vous & li quens de Poitiers⁸
 45 Et li autre baron enfamble :
 N'atendez pas tant que vous emble
 La mors l'âme, por Dieu seignor ;
 Mès qui voudra avoir honor
 En paradis, si le déferve,
 50 Quar je n'i voi nule autre verve.
 Jhésu-Criz dist en l'Évangile,
 Qui n'est de trufe ne de guile :
 « Ne doit pas paradis avoir
 « Qui fame & enfanz & avoir
 55 « Ne lest por l'amor de celui
 « Qu'en la fin ert juges de lui. »

Affez de gent font mult dolant
 De ce que l'en trahi ROLANT,
 Et pleurent de fausse pitié,
 60 Et voient à iex l'amistié
 Que Diex nous fist qui nous cria,
 Qui en la sainte croiz cria,
 Aus Juys qu'il moroit de foi⁹ :
 Ce n'ert pas por boire à guerfoi¹⁰ ;

⁸ Il y a ici en note dans le Ms., de la main de Fauchet : « Saint Loys et son frère. » (Alphonse.)

⁹ *De soi pour de soif.*

¹⁰ *A guersoi*, à ivrognerie, par gourmandise. — Ce mot, qui est composé de *guère* et de *soif*, me semble une raillerie philologique pour désigner l'action de boire beaucoup. C'est ce que prouve un petit poème

65 Ainz avoit foi de nous réembre.
 Celui doit l'en douter & criembre ;
 Por tel feignor doit l'en plorer¹¹
 Qu'ainfinc se leffa devoier¹²,
 Qui se fist percier le costé
 70 Por nous ofter du mal osté :
 Du costé iffi fanc & ève¹³
 Qui ses amis nétoie & lève.

 Rois de France, qui avez mis
 Et vostre avoir & voz amis
 75 Et le cors por Dieu en prifon¹⁴,
 Ci aura trop grant mesprifon
 S'à la fainte terre, failleiez.
 Or covient que vous i ailliez.
 Ou vous i envoiez de gent,
 80 Sans espargnier or ne argent,
 Dont li droiz Dieu soit calengiez¹⁵.
 Diex ne veut fère plus long giez¹⁶
 A ses amis, ne longue lenge¹⁷ ;
 Ainçois i veut metre calenge,
 85 Et veut cels le voifent véoir
 Qu'à fa deftre voudront féoir.
 Ahi ! prélat de fainte Yglife,
 Qui por garder les cors de bife
 Ne volez aler aus matines,
 90 Mesires GIEFROIS de Surgines¹⁸
 Vous demande de là la mer ;
 Mès je di cil fet à blafmer
 Qui riens nule plus vous demande
 Fors bons vins & bone viande
 95 Et qui li poivres soit bien fors ! ...
 C'est vostre guerre & vos effors ;
 C'est vostre Diex, c'est vostre biens¹⁹ :

intitulé *De guersay*, qu'on trouve dans mon *Recueil de contes et fabliaux*. On rencontre aussi cette expression *guersoi* dans le *Roman du renart*.

¹¹ Ms. 7615. VAR. orer.

¹² Mss. 7615, 7633. VAR. dévorer.

¹³ Ms. 7633. VAR. eigue.

¹⁴ Allusion à la captivité de saint Louis, pendant la première croisade.

¹⁵ *Calengiez*, défendu, protégé.

¹⁶ *Giez*, liens, attache.

¹⁷ *Lenge*, longe.

¹⁸ Ms. 7633. VAR. Joffrois de Surgines. Voir les détails que je donne sur lui dans la pièce qui porte son nom.

¹⁹ Ne croirait-on pas lire ici un de nos anciens sermonaires ?

Vostre père i tret le siens.
RUSTEBUES dist, qui riens ne çoile,
100 Qu'affez aurez d'un pou de toile²⁰,
Se les pances ne sont trop graffes ;
Et que feront les ames lassés ?
Els iront là où dire n'ose :
Diex ert juges de ceste chose.
105 Quar envoiez le redéisme²¹
A Jhésu-Crist du sien méisme :
Se li fetes tant de bonté,
Puis qu'il vous a si haut monté.

Ahi ! grant cler, grand provandier,
110 Qui tant estes grant viandier,
Qui fetes Dieu de vostre pance,
Dites-moi par quel acointance
Vous partirez au Dieu roiaume,
Qui ne volez pas dire .i. faume
115 Du Sautier (tant estes divers),
Fors celui où n'a que .ij. vers ?
Celui dites après mengier²².
Diex veut que vous l'alez vengier
Sanz controver nul autre effoine,
120 Ou vous lessiez le patremoine
Qui est du sanc au Crucéfi.
Mal le tenez, je vous afi :
Se vous servez Dieu à l'église,
Diex vous refert en autre guise,
125 Qu'il vous pest en vostre meson !
C'est quite quite par reson ;
Mès se vous aurez le repère
Qui sanz fin est por joie fère,
Achetez-le, que Diex le vent ;
130 Quar il a mestier par couvent
D'acheteors, & cil s'engingnent
Qui orendroit ne le barguignent ;
Quar tels foiz le voudront avoir
Ç'on ne l'aura pas por avoir.
135 Tornoieor, vous que direz,
Qui au jor du juyse irez ?
Devant Dieu que porrez respondre ?

²⁰ C'est-à-dire : d'un étroit linceul.

²¹ *Redéisme*, *rachat* ; le dixième du dixième..... Ce vers et les trois suivants manquent au Ms. 7633.

²² Le *Deo gratias*.

Quar lors ne se porront repondre
 Ne gent clergies, ne gent laies,
 140 Et Diex vous monsterra ses plaies !
 Se il vous demande la terre
 Oû por vous vout la mort soufferre,
 Que direz-vous ? Je ne fais qoi.
 Li plus hardi feront li qoi
 145 C'on les porroit penre à la main :
 Et nous n'avons point de demain,
 Quar li termes vient & aprouche
 Que la mort nous clorra la bouche,
 Ha, Antioche ! terre sainte !
 150 Com ci a dolereufe plainte
 Quant tu n'as mès nus GODEFROIZ !
 Li feus de charité est froiz
 En chascun cuer de creftien :
 Ne jone homme ne ancien
 155 N'ont por Dieu cure de combatre.
 Affez se porroit jà débatre
 Et Jacobins & Cordeliers,
 Qu'ils trovaissent nus ANGELIERS²³,
 Nus TANCRES²⁴, ne nus BAUDUINS ;
 160 Ainçois lèront ans Bèduins²⁵

²³ *Angeliers* est l'un des héros du cycle carlovingien. Les romans des douze pairs l'appellent toujours *Engeler de Gascoigne*, *li Gascuinz Engeliers*, ou *Angeliers de Bordele* (Bordeaux). Il avait pour père Drués de Montdidier, pour mère la première fille d'Aymeri de Narbonne, et pour frères Gaudin, Richier et Sansson. Voici en quels termes nous l'apprend *le Roman d'Aymeri de Narbonne* (Ms. 2735, Bibi. nat., fol. 52, 2^e col.)

. Droez de Montdidier
 Quatre filz ot qui furent preuz & fier :
 L'un fu Gaudin & li autres Richier
 Et li dui autres Sansson & ANGELIER
 Qui tant aidèrent Guillaume le guerrier ;
 Chrestienté firent mult effaucier.

Selon la *Chanson de Roland*, il fut tué à la bataille de Roncevaux par un Sarrazin nommé *Climborins*, qui montait un cheval appelé *Barbamusche*, et fut vengé immédiatement par Roland, dont l'épée *Hauteclère* perça d'outre en outre son meurtrier.

²⁴ Ms. 7633. VAR. Tangereiz. — C'est le chef que nous nommons *Tancrède*, qui, parti en 1096 pour la croisade, d'après les exhortations d'Urbain IV, avec Bohémond, son cousin, prince de Tarente, eut l'honneur de planter le premier sur Jérusalem l'étendard des chrétiens. On sait quels effets le Tasse a tirés du beau caractère de ce héros dans son immortel poème. Quant au *Baudouin* dont parle ici Rutebeuf, c'est, je crois, celui qui était frère de Godefroi, auquel il succéda en l'an 1100 dans la royauté de Jérusalem. Je dis je crois, parce qu'il serait possible, bien que ce ne soit pas probable, que le trouvère eût voulu désigner Baudouin de Sébourg, sur lequel il nous reste une fort belle chanson de geste. Baudouin de Sébourg, qui était cousin de Baudouin 1^{er}, lui succéda en 1118, et mourut en 1131, après s'être rendu cher à ses sujets par son courage et ses vertus.

²⁵ Rabelais, dans son Livre II, chapitre 30, de PANTAGRUEL où Épistemon raconte qu'il a vu en enfer : « Xercès qui étoit devenu crieur de moutarde, Démosthène vigneron, Fabie enfileur de patenôtres, Brute & Caffie agrimenfeurs, Trajan pescheur de grenouilles, Antonin lacquais, &c, » fait de Baudouin *un marguillier* et de Godefroy de Bouillon *un dominotier*.

Maintenir la terre abfolue,
Qui par défaut nous eft tolue ;
Et Diex l'a jà d'une part arfe.
D'autre part vienent cil de Tharfe :
165 Et CORAMIN²⁶ & CHENILLIER.
Revendront por tout escillier !
Jà ne fera qui la desfande.
Se meſires GIEFROIZ me demande
Secors, ſi quière qui li face,
170 Que je n'i voi nule autre trace ;
Quar com plus en ſermoneroie
Et plus l'afère empireroie !
Cis ſiècles faut : qui bien fera
Après la mort le trovera.

Explicit la Complainte d'Outre-Mer.

²⁶ *Coramin*. — Rutebeuf fait ici une personnalité d'un nom de peuple. Il veut désigner les *Karismins* qui, en 1244, s'emparèrent de Jérusalem, détruisirent le tombeau du Messie, pillèrent les églises, etc. Quant au nom propre *Chenillier*, il ne peut s'appliquer qu'au soudan *Kiemel*, descendant de Saladin (*Soldanus Quiemel*, comme l'appelle Guillaume de Nangis), qui monta sur le trône en 1218, arracha Damiette aux croisés en 1221, et mourut en 1236, à l'âge de 70 ans.